



POSTE À COMBLER À LA CENTRALE (Comité assurances collectives)

Une période de mise en candidature pour combler un poste d'officier syndical nommé (à la centrale) sera ouverte à partir du 3 juillet 2023.

Sous l'autorité de la personne responsable politique, la personne choisie pour ce poste devra :

- **Supporter les membres et les équipes divisionnaires dans leurs démarches de réclamation auprès de l'employeur et de l'assureur.**
- **Exercer un rôle d'éducation syndicale auprès de la structure du 1983.**
- **Être une référence pour le comité exécutif pour ce qui est du processus de réclamation, de financement et de négociation du régime d'assurance collective.**
- **Appuyer les comités : régime de retraite, PAE et accidents de travail.**

Exigences et compétences recherchées :

- Être membre actif du Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes, SCFP section locale 1983;
- Avoir des connaissances et de l'expérience dans **le domaine des régimes d'assurances collectives;**
- Avoir démontré son engagement envers les membres du syndicat et la structure syndicale et le syndicalisme en général;
- Avoir des connaissances suffisantes des outils informatiques tels qu'**Office 365.**

L'horaire de travail sera du lundi au vendredi, selon les heures établies et débutera à la fin du processus de sélection.

La personne choisie devra signer l'engagement de confidentialité, annexe J des Statuts.

Les candidats(es) peuvent envoyer leurs candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à jour) à l'adresse courriel secretaire.general@caomsc.qc.ca du 3 juillet au 3 août 2023.

Un processus de sélection, tel que décrit à l'article 24 des statuts, sera tenu afin de nommer formellement la personne choisie.

Syndicalement,

Maxime Archambault
Secrétaire général